

R.A.P.-Échos

Publié par

**Résistance
à l'Agression Publicitaire**

Directeur de la publication

Thomas Guéret

ISSN 1243-9841

Imprimé par nos soins

Dépôt légal à parution

Abonnement : 20 F

Adhésion : 100 F
(abonnement inclus),

200 F pour les associations.

Règlement :
chèque ou virement
à l'ordre de R.A.P.

CCP n° 12 952 24 H Paris

Résistance à l'Agression Publicitaire

(association loi 1901 créée en 1992)

**53, rue Jean-Moulin
94300 Vincennes**

Tph. : 01 43 28 39 21

Tcp. : 01 58 64 02 93

Site internet :

<http://www.antipub.net>

Courriel : rap@antipub.net

Conseil d'administration

François Brune,
Guillen Deschamps, Pierre Dumas,
Lionel Girard, Yvan Gradis,
Cyril Grunspan, Thomas Guéret
(président), Robert Heymann,
Thomas Jeanneret (trésorier),
Julien Langé, Michael Löwy, Jean-
Claude Oubbadia, Maurice Pergnier,
Daniel Tiran.

Objet de l'association

« L'association a pour objet d'aider à la prise de conscience des procédés publicitaires destinés à la mise en condition du consommateur et du citoyen ; de promouvoir le vote de lois protégeant les libertés menacées par ces procédés, au moyen éventuel d'actions de

résistance individuelle ou collective ; d'intervenir auprès des élus, des pouvoirs publics et en justice ; d'encourager l'invention de formes non aliénantes de communication. » (Extrait des statuts.)

Contacts

**Relais téléphoniques de R.A.P.
dans l'ordre des numéros
de départements.**

21 : Serge Chiasson, 03.80.91.19.77 ; **29** : Charles Cadeau, 02.98.55.77.99 ; **33** : Jean-Bernard Dejardin, 05.56.25.56.12 ;
36 : Robert Heymann, 02.54.37.22.42 ; **38** : Maryse Kernevez, 04.76.13.35.33 ; **44** : Georges Piou : 02.51.70.10.70 ;
59 : Jean-Michel Baucry : paraboc@wanadoo.fr ;
73 : Philippe Prouvost : 04.79.96.29.36.

Chronique - La vie de l'association -

14 septembre 2000, Paris. Première réunion sur le procès boîte aux lettres avec l'avocate.

16 septembre, Marseille. Conférence au café Courant d'air (Y.G. et Kolette).

Agenda - Les actions à ne pas manquer -

Le 9 de chaque mois (ou le premier jour ouvrable suivant, si le 9 tombe un vendredi, samedi, dimanche), réunion publique à 20 h, en région parisienne (jusqu'à fin 2000 : salle André-Costes, 47, avenue du Château, métro Château-de-Vincennes).

Informations diverses

Casseurs de Pub - 11, place Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tph. : 04 78 39 93 32 ; tcp. : 04 78 28 57 78.

Paysages de France - Association-sœur de R.A.P. en matière de lutte contre l'affichage publicitaire envahissant. M.N.E.I., 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph./tcp. : 04 76 03 23 75.

Le Publiphobe - Association concurrente de R.A.P. (diffusion d'une feuille sporadique, disponible contre une enveloppe timbrée et 1 F par exemplaire) : 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne ; tph. : 01 46 03 59 92 ; tcp. : 01 47 12 17 71.

Courrier (extraits reproduits avec l'autorisation de leurs auteurs)

« Totalemment d'accord avec les objectifs et le bien-fondé de l'association, je ne me retrouve pas cependant dans les méthodes parfois utilisées, prônant pour ma part une « résistance active » mais non-violente, fondée sur la recherche du dialogue, l'appel à l'intelligence des interlocuteurs, et l'exigence de respect et de non-agression. Je ne pense pas, en effet, que nous devions user des méthodes agressives et non respectueuses que nous combattons de la part du monde publicitaire. Je pense en particulier à quelques actions individuelles

(Suite de l'agenda)

4 octobre 2000, région parisienne. Deuxième réunion sur le procès boîte aux lettres.

28-29 octobre, Aix-les-Bains. Stand antipublicitaire au forum de la revue *Terre du Ciel*, avec atelier le 28, à 17 h 30 (R.H.)

30 octobre. Participation à l'émission de télévision « Les Rencontres de la 5^e » (T.J.).

7 novembre, Paris. Action pour la « Rentrée sans marques ». Rendez-vous à 18 h, devant le 2 bis, cité Aubry (XX^e arrondissement).

14 novembre, Paris. Action-cinéma.

23 novembre. Participation à l'émission de télévision « Consommateurs, si vous saviez », à 16 h. (T.J.).

25 novembre, Paris. Action pour la Journée sans achats.

« musclées » : mise à la benne de décharge d'un chevalet de marchand de journaux, enlèvement de panneaux en carton sur les arbres, etc. »

Brigitte Bourseaux (Allier).

« Il est indiscutablement plus difficile d'entrer en résistance en temps de paix qu'en période de guerre. L'occupant, comme impalpable, est poli et polymorphe. » **Olivier Dewilde** (Belgique).

« La publicité à la télévision a été autorisée en 1968 par la « Chambre introuvable » U.D.R. (= R.P.R.) issue des élections législatives organisées en juin 1968 par de Gaulle jouant sur l'émotion suscitée par les événements du mois précédent. Rien de bien démocratique. Celui-là n'avait plus en mémoire le programme du Conseil national de la Résistance, garantissant une « presse libérée des puissances d'argent ». Mais qu'en savent les jeunes générations ? » **Jean-Marc Domart** (Paris).

[À propos de deux actions individuelles relatées dans le dernier numéro.] « Et si moi, je juge qu'un homme pendu par les deux bras à une croix, c'est obscène ? Hop ! à la benne ! Et le David de Michel-Ange à Florence, avec son zizi à l'air ? Hop ! au bûcher ! (Savonarole...) Et toutes ces femmes nues dans les musées ? Hop ! à la benne... Non, c'est trop bien surveillé. De l'*obscénité*, qui va décider ? Qui a le droit d'agir ? Madame Kolette, qui s'arroge le droit de jeter à la benne, non seulement les affiches qui lui déplaisent, mais aussi le chevalet qui les supporte, devrait au moins les décrire. Et nous dire pourquoi elle ne jette pas à la benne les terrasses de café qui occupent, elles aussi bien souvent, la moitié de la largeur du trottoir. Avec des gens qui boivent [un certain soda très répandu] que personnellement j'enverrais bien à la benne avec toute sa publicité. Donc, il peut y avoir de la bonne publicité ? Je suis d'accord pour des actions, provocantes peut-être, mais légales. Le militantisme sauvage ne me semble pas mériter les

honneurs de la publication. Ça éloignerait plutôt les gens raisonnables. » **Suzanne Florentin** (Meurthe-et-Moselle).

« On nous salit la rétine et le moral. » **Nathalie Garcia-Diaz** (Essonne).